



ASSOCIATION «L'ANGELOISE»

# ANGEOT

DIMANCHE 16 JUIN

8h-17h

## VIDE GRENIER

Emplacement : 8€ les 5m



EXPOSITION  
VOITURES  
ANCIENNES

Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et inscriptions :

03 84 23 82 87 ou [associationangeloise@yahoo.fr](mailto:associationangeloise@yahoo.fr)

## Règlement du vide grenier du 16 juin 2013 :

- Le vide grenier est interdit aux professionnels.
- Les emplacements sont payants, numérotés et attribués au fur et à mesure des réservations.
- Les exposants doivent respecter les emplacements qui leur sont attribués et doivent les rendre dans le même état de propreté qu'à leur arrivée.
- Les véhicules ne pourront rester sur l'emplacement, un parking est mis à la disposition des exposants.
- Les stands peuvent être installés de 6H00 à 8H00. Passé ce délai, les organisateurs se réservent le droit d'attribuer l'emplacement à un autre exposant.
- Pour des raisons d'organisation et de sécurité, la circulation des véhicules des exposants est interdite dans l'enceinte de la manifestation entre 8H00 et 17H00.
- La vente de boisson et la restauration sont strictement réservées aux organisateurs.
- Il est rappelé aux participants, que la vente dans les brocantes et vides greniers reste ouverte à titre exceptionnel sous condition qu'ils n'écoulent que des objets usagés.
- Le montant payé n'est remboursable qu'en cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème avec les services fiscaux ou la SACEM, ou en cas de vol, accident ou dégradation de matériel.

### **Bulletin d'inscription :**

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Téléphone : .....  
Email : .....

Nombre d'emplacement de 5 mètres à 8€ :  Total à payer :

Pièces à fournir avant le 3 juin 2013 pour valider l'inscription :

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- Coupon d'inscription dûment complété et signé.
- Chèque bancaire libellé à l'ordre : « association l'Angeloise ».

Inscriptions à envoyer à l'adresse suivante :

**(Association Angeloise – Vide Grenier),  
Mme HIRTH, 4 rue du Bois Zélin, 90150 ANGEOT**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter, et atteste sur l'honneur que je n'ai pas participé à plus de 2 vide greniers dans l'année en cours.

Fait à : ....., le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »